

relativement au manque de facilités de toute nature qui d'ordinaire sont des encouragements pour les colons.

1o D'abord les taux du fret posés par la compagnie de chemin de fer de Québec et du lac St Jean sont trop élevés. La compagnie, en cela, agit contre ses intérêts, car si les taux étaient plus raisonnables le trafic serait beaucoup plus considérable. Nous avons constaté plusieurs exemples de ce que nous disons. Mais nous n'en donnerons que quelques-uns. M. H. Hébert, de Normandin, a acheté à Québec un quart de plâtre, comme engrais, il l'a payé \$1.00 on lui a chargé \$1.20 de fret jusqu'à Roberval ; M. Hudon, d'Hébertville, tient un magasin général, il vend beaucoup d'huile de charbon en quarts à ses pratiques, quand ces quarts sont vides, ses pratiques désirent qu'il les rachète, comme font généralement les marchands, il y en avait assez pour le chargement d'un char ; informations prises le fret lui aurait coûté 6 cents de plus par quart qu'il n'aurait pu les vendre à Québec

Luc Boily, de Chambord récolte une grande quantité de patates, environ trois mille minots par année. Il nous dit qu'il aurait pu les vendre à Québec, mais le fret que la compagnie exigeait de lui ne lui aurait laissé que quelques cents de profit par poche, en sorte qu'il ne les a pas vendues.

Ce ne sont que quelques-uns des griefs qui nous ont été exposés. Nous engageons fortement le gouvernement à s'aboucher avec la compagnie et à essayer de lui faire réduire si c'est possible, d'un tiers ses taux de fret.

2o. Il y a grand besoin de deux ponts, l'un à St. Félicien, l'autre à la Grande Décharge ; ils faciliteraient grandement les communications dans cette région.

3o. Alcide Hébert, un notable de St Méthode, nous dit qu'il y a grand besoin d'un moulin à vapeur à mou- dre et à scier vu qu'il y a une grande distance pour se rendre au prochain moulin. Ils désireraient aussi beau-